



SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et Professeurs des Ecoles des Bouches du Rhône

www.snudifo13.org

13 Rue de l'Académie 13001 Marseille

Tel : 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13

Fax : 09 57 49 82 49 Mail : contact@snudifo13.org

InFO Mail n°10 du 3 octobre 2013 – Consultations nouveaux programmes / Assises Education prioritaire

Consultations sur les nouveaux programmes et Assises académiques de l'Education prioritaire

Assez d'hypocrisie !

Consultation sur les nouveaux programmes **une duperie de plus !**

Le Ministre organise une nouvelle consultation des enseignants sur les programmes scolaires, cette fois-ci dans le cadre de la loi de refondation de l'école et de la mise en place du Conseil supérieur des programmes dont la mission est, entre autres, de « *formuler des propositions sur le contenu du socle commun, sur les programmes scolaires (...) sur la nature et le contenu des épreuves de recrutement d'enseignants (...)* »

Cette consultation doit avoir lieu **hors temps de présence des élèves**, en deux phases :

1^{ère} phase, avant le 16 octobre 2013 : réunion de 3 heures dans chaque école, récupérables sur les 24h de concertation.

Les collègues devraient répondre à un questionnaire censé recueillir leurs avis critiques des programmes en cours et leurs éventuelles suggestions.

2^{ème} phase, vers la fin de l'année scolaire (date non définie) : réunion de 3 heures dans chaque école, récupérable cette fois-ci sur les 18h d'animations pédagogiques.

Les collègues devraient alors donner leurs avis sur les projets de nouveaux programmes et éventuellement faire des propositions.

Attention : Les IEN ayant déjà communiqué le calendrier des animations pédagogiques, pensez à garder 3 heures qui devront être consacrées à cette seconde phase de consultation obligatoire

En cas de problème, merci de saisir le syndicat qui interviendra auprès de votre IEN !

Deux analyses et deux conceptions...

Le SNUipp et le SE-UNSA se félicitent que la profession puisse enfin donner son avis et que « *les enseignants aient leur mot à dire* » sur l'élaboration des futurs programmes de l'école primaire.

Ces syndicats ont toujours milité pour toujours plus de réunions, plus de concertations... plus de « dialogue social ».

Le SNUDI FO n'est pas un adepte de la « réunionite aigüe » et préfère la négociation sur les revendications aux tables rondes de tout poil. **Il estime par ailleurs que cette consultation n'est qu'une énorme duperie, dans le fond comme dans la forme !**

➤ Elle est **cadrée par la « refondation » et l'école du socle commun**. L'élaboration de nouveaux programmes, ne peut donc que confirmer et aggraver la confusion entre le scolaire et le péri-scolaire et la logique des compétences de l'école du socle territorialisée contre l'enseignement disciplinaire.

➤ Le gouvernement demande aux enseignants de « critiquer » les programmes nationaux alors même qu'ils sont censés les appliquer jusqu'au 5 juillet 2014 et que, lors des inspections, **les IEN sont chargés de vérifier qu'ils les respectent !**

➤ En tant qu'enseignant-fonctionnaire d'Etat, nous avons **obligation d'appliquer les programmes et nous n'avons pas vocation à les écrire !** Nos désaccords sur la politique générale éducative du gouvernement et sur les programmes ne peuvent s'exprimer que sur un terrain citoyen.

➤ Enfin, chacun a encore en tête la **mascarade de la consultation des programmes de 2008** où à l'époque, les nouveaux manuels intégrant les nouveaux programmes étaient déjà sous presse ! Cette fois encore, on peut légitimement **douter de la réalité de cette consultation**, venant tardivement dans le calendrier d'écriture des programmes prévus pour janvier.

Alors qu'en est-il vraiment ?

Pour le SNUDI-FO, il s'agit en fait de **faire croire qu'enseignants et syndicats sont « associés » à l'élaboration des nouveaux programmes.**

Au-delà du fait que ce n'est pas leur rôle car cela relève d'une décision politique, comment serait-il impossible de traiter toutes les remontées dans le temps imparti ?

L'objectif, comme pour celle sur la refondation, n'est-il pas plutôt de tenter de construire un consensus autour d'une proposition ministérielle en faisant miroiter auprès des enseignants que l'on va tenir compte de leur avis ?

Par cette pseudo consultation, le ministre ne cherche-t-il pas un moyen de nous associer à la mise en place de ses contre réformes alors qu'aujourd'hui, dans pratiquement toutes les écoles où sont mis en place les nouveaux rythmes scolaires, au contraire, c'est la fronde, les enseignants constatent les dégâts et le chaos et demandent l'arrêt immédiat du dispositif ?

Le SNUDI FO rappelle les revendications qu'il a portées au Ministère de l'Education nationale lors de l'audience avec M. Peillon le 2 octobre 2013 :

- Cette consultation ne peut pas être organisée en dehors des 24h et des 18h de concertations/animations pédagogiques.
- Aucun enseignant ne peut être contraint de donner son avis sur les programmes en cours.
- Les directeurs n'ont pas à rédiger la synthèse de cette consultation, cette attribution ne rentre pas dans leur obligations définies par le décret de 1989. C'est à la hiérarchie de le faire !

Si le ministre veut connaître l'avis des enseignants sur les programmes actuels, qu'il le fasse dans le cadre d'un débat citoyen et de façon anonyme !

Assises de l'Education prioritaire *des conclusions écrites à l'avance !*

Le ministre a décidé d'organiser « sur la base d'un questionnement national » des journées banalisées dans les établissements des réseaux d'éducation prioritaire avant la tenue des assises de l'éducation prioritaire en novembre dans les académies.

FO constate que sur la forme, le ministre reprend la méthode qu'il a employée pour sa loi de territorialisation de l'école et que sur le fond les assises de l'éducation prioritaire s'intègrent entièrement dans le processus de « refondation ».

S'il est annoncé par le ministère qu'il s'agit de « *recueillir réflexions et suggestions* », il est bien précisé que les assises de l'éducation prioritaire « *ont pour objectif de faire partager le diagnostic établi dans le cadre de la modernisation de l'action publique (MAP)* »

Avant que la discussion n'ait débuté, ses conclusions en sont déjà annoncées. Les voix des personnels devraient se soumettre à la double contrainte de l'austérité budgétaire et de la remise en cause des statuts des personnels. Ce n'est pas ce qu'ils demandent !

La Fédération de l'Enseignement FORCE OUVRIERE confirme ses revendications :

- **maintien de l'égal accès à l'instruction pour tous les élèves partout en France**
- **maintien de toutes les garanties statutaires nationales**
- **maintien des statuts particuliers de tous les personnels et des décharges statutaires qui leur sont attachées**
- **aucune baisse de rémunération.**

[Lire la suite dans le communiqué national >|C|<](#)

Halte à la « réunionite » !

Le SNUDI FO a alerté le ministre sur la multiplication de réunions, de consultation, de concertation en ce début d'année scolaire alors que les conditions de cette rentrée (rythmes scolaires, postes, moyens...) placent les enseignants dans des conditions de travail déjà très fortement dégradées.

Le SNUDI FO demande au ministre de mettre fin à cette accumulation de tâches préjudiciables au bon fonctionnement des écoles.

Pour tout problème, contactez vos délégués du personnel FORCE OUVRIERE

07.62.54.13.13 ou 06.13.71.37.25 ou 06.20.76.11.87
